

INFOS T.H.C.B

Magazine mensuel
de la fédération Textile Habillement Cuir et Blanchisserie



Fevrier 2023

409



**Un mois de Mars décisif pour gagner :
mettons la France à l'arrêt pour arrêter leur projet**

Edito

03

**Retraites : à partir du 7,
tout s'arrête !**

Retraites

04

**Des milliers de salarié.s
du THCB mobilisés**

NAO

07

**Encore des victoires
pour nos salaires !**

Informez-vous



thcb-cgt.fr

KLÉSIA

Pro

SOCIAL



VOUS INFORMER SUR LA PROTECTION SOCIALE

En tant qu'**employeur, délégué syndical d'entreprise** ou **partenaire social de branche**, vous négociez et pilotez un contrat de complémentaire santé ou de prévoyance.

Vous souhaitez mieux comprendre l'environnement et l'actualité de la protection sociale, les initiatives prises en matière d'action sociale et de prévention de la part de KLESIA et ses partenaires. Vous voulez retrouver facilement la façon dont la santé et la prévoyance se déclinent dans votre branche ? Avec **KLESIA Pro Social** c'est dorénavant possible.

KLESIA Pro Social, c'est quoi ?

C'est une application mobile reliée à un site internet qui réunit **une veille réglementaire, des fiches techniques** afin de retrouver et partager facilement les notions de base, un **espace dédié aux adhérents des fédérations patronales et syndicales de chaque branche** dont KLESIA est partenaire.

Comment y accéder ?

- Vous pouvez **télécharger l'application** à partir d'un smartphone Apple ou Android.
- Vous pouvez également **consulter le contenu de l'application** et effectuer vos démarches d'accréditation de l'espace dédié aux branches **à partir du site internet suivant : <https://www.klesiaprosocial.fr/>**

Pour accéder à l'espace branches, cliquez sur celle qui vous intéresse, inscrivez-vous en remplissant le formulaire proposé en précisant le nom de votre entreprise, la fédération patronale ou syndicale dont vous dépendez et la branche à laquelle vous souhaitez accéder. Vous recevrez un mail dès que nous aurons effectué votre accréditation.

2-000134/21 - PHOTO GETTYIMAGES

Télécharger dès à présent
l'application via

Pour Apple



Pour Android



- Prenez le QR Code en photo avec votre smartphone
- Pensez à installer une application de lecture des QR Code au besoin
- Et en cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter l'assistance KPS à l'adresse suivante : assistance.KPS@klesia.fr



Thomas Vacheron
Secrétaire fédéral

En luttant pour nos retraites, nous reprenons notre avenir en main !

Grace à notre engagement syndical, nous sommes en train de construire une lutte unitaire qui marquera l'histoire sociale du pays. Pour nous, comme pour les plus jeunes, nous sommes en train de bâtir l'avenir.

Tous les commentateurs qui monopolisent la parole dans les médias, méprisant les réalités du salariat, avaient enterré le syndicalisme. Ils annonçaient, comme le gouvernement et le patronat, un bref mouvement de contestation qui s'affaiblirait rapidement, aidé par le poison de la division distillé dans la population en opposant les travailleurs entre eux.

A l'inverse, la stratégie de la CGT a permis de construire des réponses collectives aux préoccupations des salarié.es d'abord sur l'impact de l'inflation. Nous avons rappelé notre revendication d'indexation des salaires sur le SMIC pour ne plus voir nos fiches de payes rongées par la hausse des prix. Nous avons aussi défendu la nécessité d'augmentation générale des salaires, pour vivre mieux au quotidien avec le salaire net et vivre bien y compris demain, avec le salaire brut en cas de chômage, maladie et pour nos retraites. Pour la CGT et les salariés, l'urgence c'est bien d'augmenter les salaires, pas de repousser l'âge de départ à la retraite !

Malgré l'alerte de tous les syndicats, le gouvernement s'est entêté dans son projet de retraite injuste, injustifié et brutal, toujours soutenu par le MEDEF dont

l'obsession est de nous faire travailler toujours plus, pour qu'ils gagnent encore plus. Avec leurs communicants, ils ont même tenté de nous présenter le recul de 2 années du droit de départ à la retraite comme une mesure de justice sociale... Voyant que ça ne fonctionnait pas ils ont changé d'arguments en disant que c'était la « réforme ou la faillite » ... Ceux qui prétendent aujourd'hui sauver notre système de retraites par répartition sont ceux qui ont supprimé les impôts pour les riches, exonéré les cotisations sociales pour les entreprises, pour finalement aider ceux qui nous licencient avant 60 ans en nous obligeant à travailler jusqu'à 64 ans.

Continuons à transformer le soutien massif de la population en mobilisations, continuons à convaincre nos collègues, nos familles et nos amis de participer à l'action.

Cette fois-ci, nous avons réussi à les démasquer et l'énorme majorité de la population, comme 9 salariés sur 10, sont opposés à leur contre-réforme. Nous sommes soutenus par la masse des salariés qui indiquent soutenir les grèves et même les blocages à près de 60% !

Continuons à transformer ce soutien en mobilisation : chacun à la mesure de ses moyens nous devons faire un effort de plus et convaincre nos collègues, familles et amis de participer à l'action. Il faut mettre dans le pot commun des heures de grèves pour que le patronat oblige ce fragile gouvernement à retirer son projet. Avec l'inter-syndicale et les organisations de jeunesse, cette fois-ci nous pouvons obtenir le retrait et c'est au mois de mars que tout va se jouer, c'est au mois de mars que nous pouvons gagner. ■



MOBILISATION RETRAITES

Des milliers de salarié.es de nos branches professionnelles dans les manifestations pour le retrait de la contre-réforme des retraites



Bravo aux syndiqués et délégués
du Textile Habillement Cuir
Blanchisserie CGT
pour votre engagement,
vos débrayages, vos grèves,
vos mobilisations et vos actions !



Retraites : on peut gagner !

Les 1.200€, c'est faux : quasiment personne n'aura droit à ce minimum. **La prise en compte de la pénibilité, ce n'est pas vrai** : pas de trimestres validés malgré des années d'exposition. **Sur les séniors, ils mentent encore** : aujourd'hui, lorsqu'on a validé 5 trimestres avant 20 ans, on part à la retraite à 60 ans. Avec leur projet, c'est pour toutes et tous deux années de travail en plus !

Cette réforme est injuste

Parce que tout le monde est concerné, notamment celles et ceux qui ont des carrières hachées ou qui ont été licenciés.



Cette réforme est injustifiée

Elle n'est pas nécessaire. Tout le monde sait qu'il n'y a pas de besoin urgent de financement, même le président du COR le reconnaît. La CGT a de nombreuses propositions pour financer : égalité femmes/hommes, arrêt des exonérations de cotisations aux entreprises, augmenter les salaires et les cotisations...



Ce projet est brutal

Ni 63, ni 64, 62 ans c'est déjà trop ! Avec leur projet tout le monde prend deux ans de travail en plus et deux ans de retraite en moins.

Mais cette fois-ci, on peut gagner. C'est à partir du mardi 7 mars que tout va se jouer. ■

Solidarité internationale

Manifestation en soutien à nos luttes unitaires contre la réforme des retraites organisée par le syndicat NGWF des travailleur.euses du textile au Bangladesh.



Une réunion syndicale textile mémorable !

Une sympathique réunion textile s'est déroulée à Troyes dans l'Aube en présence de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, Sylvie Gateau, secrétaire générale de l'Union Départementale et de Pascal Lucani, secrétaire du syndicat THCB et figure de proue du textile aubois.

Tous nos délégués de Lacoste, Petit Bateau, France Teinture, EMO, nos syndiqués retraités du textile, etc. ont pu partager avec Philippe leurs problématiques dans nos professions et exprimer la pénibilité au travail.

Retraites dans le textile et préparation du Congrès CGT du 27 et 28 mars à Clermont-Ferrand

Il s'en est suivi un échange sur les retraites de nos secteurs et la préparation du congrès CGT qui aura lieu du 27 au 31 mars à Clermont-Ferrand. Bien évidemment l'occasion était belle pour lever le verre de l'amitié et prendre quelques photos souvenirs qui viendront s'ajouter à l'album photo du textile de l'Aube.



Philippe Martinez s'est rendu ensuite à France Teinture pour rencontrer la direction, voir le processus industriel et environnemental d'une entreprise de teinture et échanger avec les salariés.

Une matinée inoubliable pour nos syndiqué.es. ■

Non-respect du droit de grève : l'employeur encourt de lourdes sanctions

Un arrêt de la Cour de cassation précise pour la première fois qu'en cas de licenciement nul pour fait de grève l'employeur doit rembourser à Pôle emploi les allocations chômage versées au salarié.



En cette période de mobilisations pour les retraites, cet arrêt est l'occasion de rappeler que le droit de grève est un droit démocratique fondamental des travailleuses et travailleurs, garanti par la Constitution.

Si faire grève (ou débrayer plusieurs heures) entraîne une retenue sur salaire équivalente à l'arrêt du travail, il ne peut en revanche justifier aucune sanction disciplinaire. C'est dans cette optique que le droit du travail :

- interdit tout licenciement suite à une grève (même en cas de « faute grave »), le salarié ne peut être sanctionné de son comportement pendant une grève car il n'est pas en théorie sous la subordination de l'employeur ;
- et prévoit que tout licenciement prononcé contre un salarié gréviste (motif évidemment rarement invoqué par l'employeur mais qu'il s'agit de démasquer) est nul. La nullité du licenciement est une sanction plus lourde que celle du licenciement injustifié (« sans cause réelle et sérieuse ») : réparation intégrale du préjudice (les barèmes Macron ne s'appliquent pas), demande de réintégration du salarié qui s'impose à l'employeur, et même le remboursement par l'employeur des allocations chômage. ■

Encore des victoires pour nos salaires !

Plusieurs résultats de négociations annuelles obligatoires (NAO) sur les salaires dans nos entreprises ont attiré notre attention ce mois-ci. À l'honneur, les résultats de Adler Pelzer dans les Ardennes, de France Teinture et de l'entreprise, petit bateau dans l'Aube, Idéal Fibres dans le nord à Comines et des maroquineriers d'Auvergne. Des négociations qui se sont toutes terminées avec le soutien fort des salariés à nos délégués CGT.

Adler Pfizer

6% d'Augmentation Générale

Après plusieurs années d'acceptation de diète salariale suite à la situation économique difficile de l'entreprise, le syndicat et des salariés ont haussé le ton lors des NAO. Comme les discussions prenaient le même chemin que les années précédentes, plusieurs grèves ont été improvisées par les salariés ce qui a permis à nos délégués de pousser la direction d'entreprise à bouger fortement. Secouée, celle-ci a fini par lâcher 6 % d'augmentation générale pour tous les salariés.

France Teinture

6% d'Augmentation Générale

Les NAO ont permis de gagner des augmentations salariales dans cette entreprise de teinture. Notre délégué CGT a pu comme toujours s'appuyer sur la détermination des salariés pour peser dans la négociation. L'accord a permis d'obtenir 4 % au 1er janvier, suivie d'une seconde hausse de 2 % le 1er juillet, soit 6 % d'augmentation générale, ainsi qu'une revalorisation des chèques déjeuner pour l'ensemble des salariés de 150 € dorénavant au lieu des 120 € en 2022.

Petit bateau

Des augmentations pour tous

Dans cette entreprise aussi, les NAO ont été bonnes. Le bras de fer entre le syndicat CGT et la direction a tourné à l'avantage des salariés. L'accord prévoit une augmentation un peu différente selon trois tranches. Une première tranche à 115€/mois d'augmentation pour tous les bas salaires en dessous de 25 000 € annuels. Une seconde tranche à 100€ pour tous les salariés en dessous de 35 000 € et une troisième tranche de 2 % pour tous les autres salariés. A cela

s'est ajouté une revalorisation de la prime d'ancienneté pour tous ainsi que deux journées supplémentaires sur les congés payés pour les parents ayant des enfants de moins de six ans et de deux jours supplémentaires pour leurs enfants malades.

Idéal Fibres,

0,50€/heure, soit 83 € brut par mois

La négociation salariale à Idéal fibres a permis d'obtenir 0,50€/ heure, soit 83 € brut par mois ainsi qu'une prime de 400€, de la revalorisation de la prime d'ancienneté pour les cadres et de la prime frais kilométrique pour tous les salariés.

Maroquinerie du Puy et Pierre Cotte

Une augmentation générale de 120€ brut de plus par mois

Dans chacune de ces 2 usines de sous-traitance Hermès, les délégués CGT ont passé du temps à échanger avec les salariés. Plutôt que des augmentations individuelles au bon vouloir de la direction, ils ont porté comme revendication une augmentation générale de salaire brute pour que le travail de toutes et tous soit reconnu, ainsi que des primes d'ancienneté elles aussi cotisées. La direction a refusé avec des explications créant la confusion et la division entre les salariés. Un PV de désaccord a finalement été signé maintenant des augmentations individuelles mais actant une



augmentation générale de 120€ brut de plus par mois pour un temps plein pour CDI et CDD inclus.

C'est le moment de valoriser ces avancées en proposant à vos collègues de se syndiquer ! Vous aussi, faites-nous connaître les NAO dans vos entreprises. La fédération fera suivre les négociations pour booster l'ensemble de nos délégués de nos professions et montrer que des victoires sont possibles sur les salaires.

Bravo à tous nos délégués pour leurs résultats. ■

Pour valoriser vos négos
et inviter vos collègues
à se syndiquer,
utilisez le tract adaptable :
www.thcb-cgt.fr





POUR NOS RETRAITES DÈS LE MARDI 7 MARS LA FRANCE À L'ARRÊT POUR LE RETRAIT DU PROJET

Syndiquez-vous :

01 55 82 84 89
thc@cgt.fr
www.thcb-cgt.fr

La mobilisation grandit, le soutien s'élargit, c'est le moment de participer pour gagner le retrait du projet. Discutons avec nos collègues de travail : ça vaut le coup de faire grève quelques jours, plutôt que de perdre 2 années de retraite !

Une mobilisation unitaire :

- L'ensemble des organisations syndicales sont contre le recul de l'âge légal et de l'allongement de la durée de cotisations.
- Depuis janvier, nous sommes des millions à avoir fait grève et manifesté dans toute la France. Cette mobilisation exceptionnelle est soutenue par 90% des salariés.

Un projet brutal et injuste :

- 2 ans fermes pour tout le monde : plutôt que de s'épuiser au travail, nous méritons de profiter d'une retraite en bonne santé !
- Carrières incomplètes et baisses des pensions : ceux qui nous licencient avant 60 ans veulent nous faire travailler jusqu'à 64.
- Aucun besoin urgent de financement : commençons par contrôler les 200 milliards d'€ d'aides publiques donner sans contreparties aux entreprises.

Je me mobilise maintenant :

- ▶ Pour gagner le retrait de cette réforme injuste
- ▶ Pour augmenter les salaires plutôt que l'âge de départ à la retraite !



SIGNEZ et faites signer la pétition à + 1 Million



C'EST LE MOMENT DE FAIRE PRESSION SUR LE GOUVERNEMENT ET LE MEDEF NOUS ALLONS GAGNER ! LA FRANCE À L'ARRÊT DANS TOUS LES SECTEURS : GREVE ET MANIFESTATION A PARTIR DU 7 TOUT S'ARRÊTE !



Mensuel édité par la Fédération THCB
263 rue de Paris
Case 415
93514 Montreuil

Tél. 01 55 82 84 89
Email : thc@cgt.fr
Site internet : www.thcb-cgt.fr
Direction de la publication : Maurad Rabhi

Imprimerie ADDAX - Tél. 01 55 82 84 10
N° de commission paritaire : 1224 S 06717
N° ISSN : 2780-6901
Dépôt légal FEVRIER 2023

